



## **CLASSE SPORTIVE FOOTBALL – COLLEGE LAURENT EYNAC**

Concilier le collège et la pratique de son sport préféré : le football. C'est en septembre 2015 que la classe football a vu le jour. Elle est née d'un partenariat entre les deux collèges du Monastier, la mairie, le district de football de la Haute Loire ainsi que le club de l'Entente Jeunes Loire Mézenc.

### **QUI EST CONCERNE ?**

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.
- Les licencié(e)s et pratiquants dans un club de football F.F.F.
- Les garçons et les filles.

### **COMMENT S'INSCRIRE ?**

En récupérant le dossier d'inscription (à récupérer en page 3 ou en le demandant à l'adresse suivante : [581410@laurafoot.org](mailto:581410@laurafoot.org) ou dans les secrétariats des collèges), **à partir du mois d'Avril**, et en le retournant complété au secrétariat du collège, au plus tard le **mercredi 16 juin**. Tout candidat qui aura fourni un dossier d'inscription complet sera admis au test de sélection qui aura lieu le **mercredi 23 juin**.

**Attention, les candidats qui n'auront pas fourni de dossier d'inscription complet ne seront pas admis.**

### **DEROULEMENT DES TESTS DE SELECTION :**

#### **MERCREDI 23 JUIN 2021**

**14h :** Accueil des candidats au stade du Monastier, mise en tenue dans les vestiaires.

#### **De 14h30 à 15h30**

- Echauffement.
- tests physiques et techniques.

#### **De 15h30 à 16h30**

- évaluation du niveau de jeu
- jeu réduit
- match

Prévoir : short, chaussettes, chaussures, protège tibia, etc...

- 1 bouteille d'eau (ou gourde)
- vêtements en cas de pluie (k-way, maillots de rechange, ...)
- nécessaire de toilette pour la douche



## QUEL PROGRAMME ?

Les entrainements ont lieu le mardi de 15h20 à 16h40.

Installations à disposition :

Terrain de foot à 11 en herbe.

Terrain de foot à 8 en sable.

Gymnase.

Encadrement :

Un responsable technique titulaire d'un Brevet d'état (BEF) assisté de 1 ou 2 éducateurs diplômés.

Des référents pédagogiques, professeur d'EPS, chargé de faire le lien entre le collège et la classe sportive.

**La liste définitive des élèves admis sera communiquée après analyse des tests footballistique, étude des dossiers et des résultats scolaires.**



**Chaque membre de la classe sportive « football » devra être affilié à l'association sportive du collège et devra pratiquer, à minima, le Football et le cross départemental.**

**Le travail scolaire reste en tout état de cause, la préoccupation principale !!**

